

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIR-LUCE-BERCE



		Въ	26 C7	D8	€9 F1 /	\e_1	ζ _{H1}							
	A6 (C8	E1	F2	G2/	118							N
	A7	§ 87	c 9	E2	F3	G3	H3	کھی	4					
A1	A 8	B8	D1	E3	F4	G4	H4	I1	15	17				
A2/	A9	B 9	D2	E4	F5	G5	H5	2	4		-			
A 3	B1	/e1	D3	E5	F6	G 6	He	I 3						
4	B2	C2	D4	E6	√ F7	σX	H7							
A5	B 3	C3	D5	E7	F8_	G8	JAB .							
	В	C4	D6	E8	~F9~	G9								
		€ 5	D 77											

ZONES URBAINES (U)

Uaa : Centre ancien de Montval-sur-Loir et La Chartre-sur-le-Loir Uab: Centres anciens des autres communes

Ub: Faubourgs de Montval-sur-Loir et la Chartre-sur-le-Loir Uc : Extensions urbaines, généralement de type pavillonnaires

Ue : Zones urbaines à vocation équipement

Uz : Zones urbaines à vocation économique

Up : Grands ensembles bâtis patrimoniaux

Ug: Zone urbaine à destination des gens du voyage

ZONES A URBANISER (AU)

Auh : Zones à urbaniser à vocation principale habitat Auz : Zones à urbaniser à vocation principale économie

Aue : Zones à urbaniser à vocation principale équipement 2Auh : Zone à urbaniser à long terme

ZONES AGRICOLES (A)

A : Zone Agricole

Av : Secteurs à fort potentiel de production viticole plantés ou non ZONES NATURELLES ET FORESTIERES (N)

N : Zone Naturelle et forestière

Nf: Espaces naturels boisés Nv : Secteurs de vallées

Nxl : Sites accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques

SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES (STECAL) Nxh : Hameaux à vocation dominante d'habitat (STECAL)

Nxg: Espaces d'accueil pour les gens du voyage (STECAL)

Nxs : Sites accueillant des équipements d'intérêt collectif et services publics (STECAL) Nxl1 : Emprises constructibles des sites accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques (STECAL)

Nxz : Activités économiques isolées (STECAL)

PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES Emplacements réservés

Secteurs protégés en raison de la richesse du sol ou du sous-sol

Risques mouvements de terrain (source : DDT_ Atlas1990-2006) Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global

Les prescriptions relatives à la Trame Verte et Bleue

Relevé des zones humides

Zone humide : zone humide de l'inventaire vérifiée sur le terrain par la réalisation de sondages pédologiques ou d'étude de la végétation

Zone non humide : plan d'eau et mare Zone non prospectée : zone humide potentielle mais non vérifiée sur le terrain

en raison d'un défaut d'accès Réseau hydrographique (source : BDTOPO)

Les milieux isolsés ayant un intérêt écologique ou paysager (mares et sources) Espaces Boisés Classés (EBC)

Secteurs de haies et bois à préserver •••• Haies à préserver (linéaire)

Arbres isolés à préserver

Les prescriptions relatives au patrimoine

Changements de destination

Elements ou constructions d'intérêt patrimonial ou architectural à protéger Elements ou constructions d'intérêt patrimonial ou architectural à protéger

Les voies et chemins à conserver, à modifier ou à créer ---- Chemins locaux d'intérêt

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) Sentiers de randonnée Vallée-du-Loir

AUTRES ELEMENTS Secteurs faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

500 m

Limites communales Bâtiments cadastrés Bâtiments en dur

Bâtiments légers

Cimetières 250

